Une nécropole de La Tene I A Bucy-le-long (Aisne)

par Gilbert Lobjois, avec la collaboration de Jean Debord, Philippe Langlois, Elizabeth Lepère, Clément Mathieu, Roger Sinet.

Circonstances de la découverte

C'est tout-à-fait par hasard que nous avons appris, plus d'un an après leur destruction, que des tombes gauloises de la civilisation de La Tène I A avaient été bouleversées à BUCY-le-LONG (Aisne). Nous ne pouvons que déplorer et vivement regretter que cette vallée si riche en vestiges archéologiques pré et protohistoriques soit livrée à la destruction insensée sans que les spécialistes locaux en soient avertis à temps. Combien de fosses de cette riche nécropole ont-elles été détruites ? Jamais, comme ce fut aussi le cas à PERNANT, nous ne le saurons. Nous avons obtenu en avril 1971 une autorisation de sondage délivrée par M. PIETRI, alors Directeur des Antiquités Historiques pour permettre de vérifier si la nécropole continuait dans le champ contigü à la ballastière abandonnée. Aux vacances pascales avec une vingtaine de participants, nous avons effectué un sondage limité qui nous a permis de mettre à jour trois sépultures très intéressantes et nous apportait la preuve que le cimetière continuait au Nord de la Sablière.

Comme toute la vallée de l'Aisne est menacée de destruction totale par la politique actuelle de grands travaux et l'exploitation des alluvions post-würmiennes, sans souci d'une préservation de l'équilibre écologique, sans égard pour l'environnement et surtout sans intérêt pour le patrimoine archéologique national, M. Jean-Michel DESBORDES, notre actuel Directeur Régional des Antiquités Historiques, nous a autorisé à procéder à une fouille de sauvetage au cours de l'été 1972.

Le cadre géographique.

Le plateau tertiaire du Soissonnais a été complètement défoncé par l'érosion de la vallée de l'Aisne qui le traverse d'Est en Ouest au fond d'un synclinal étroit. La largeur exagérée de la vallée témoigne d'un intense et puissant travail d'érosion commencé à la fin du tertiaire et qui s'est continué jusqu'à une période récente. Les dépôts fluviatiles post-wümiens recouvrent le fond de la vallée qu'entame le lit actuel de l'Aisne, rivière assagie, aux méandres divaguants. Ce large couloir axonien a été emprunté par toutes les populations en voie d'expansion vers l'Ouest.

Les hommes de la fin du paléolithique inférieur et du paléolithique moyen sont venus s'installer sur les bords de la rivière, protégés des vents du Nord par les flancs de coteaux qui remontent

vers le sommet du plateau dominant la vallée d'une centaine de mètres. Les premiers cultivateurs néolithiques de tradition danubienne ont emprunté cette voie naturelle et se sont installés sur les rives au cours de leur lente migration vers l'Occident.

Les populations contemporaines des âges du bronze et du premier âge du fer ont habité la vallée, mais c'est au Ve siècle avant notre ère que nous voyons évoluer sur place les populations du Hallstatt final qui vont inaugurer de nouvelles techniques métallurgiques et céramiques pour donner naissance à l'un des plus importants faciès originels de la civilisation de La Tène.

Site de la Nécropole.

La nécropole de BUCY-le-LONG se trouve sur la rive droite de la rivière d'Aisne canalisée au lieu-dit « La Héronnière », commune de BUCY-le-LONG, canton de VAILLY-sur-AISNE, arrondissement de SOISSONS, département de l'Aisne (carte I.G.N. au 1/20 000 SOISSONS 5 - 6), coordonnées Lambert I - Zone Nord : 676,20 - 187,60 ; indications cadastrales : Section D - Feuille 4 - N° : 744). En avril 1971, nous avions entrepris un sondage dans le champ jouxtant la ballastière. Dans la coupe de cette carrière, nous avions relevé de nombreuses coupes de tombes détruites. Nous avons alors fouillé les fosses et leurs abords par plans horizontaux théoriques de 10 cm en 10 cm, ce qui nous permit d'étudier trois tombes.

En août 1972, notre campagne de fouilles a restitué une vingtaine de tombes dégagées à la pelle et à la houe sous 35 cm de terre arable ; les fosses ont été fouillées au grattoir et au pinceau, ce qui nous a permis d'étudier avec précision l'histoire de cette zone de terrain occupée par les néolithiques (nous avons retrouvé des fragments de haches, des lames, des grattoirs et des éclats) mais aussi le bouleversement du terrain au cours de la première guerre mondiale : obus ayant éclaté dans la nécropole en bouleversant plusieurs tombes. Nous avons même pu relever le trajet de dispersion des balles de shrapnels.

Après le premier décapage des tranchées, nous avons utilisé le détecteur de mines pour le repérage des tombes. Le détecteur a réagi à proximité des objets métalliques, des terres remaniées, des amas de poteries, mais aussi aux éclats d'obus de la première guerre mondiale. Les tombes ont été relevées avec un matériel moderne de levées de plans mis à notre disposition par la Direction Régionale des Antiquités Historiques. Les orientations des fosses et des squelettes ont été prises à la boussole par rapport au nord magnétique. L'angle mesuré est toujours lu à la tête du squelette.

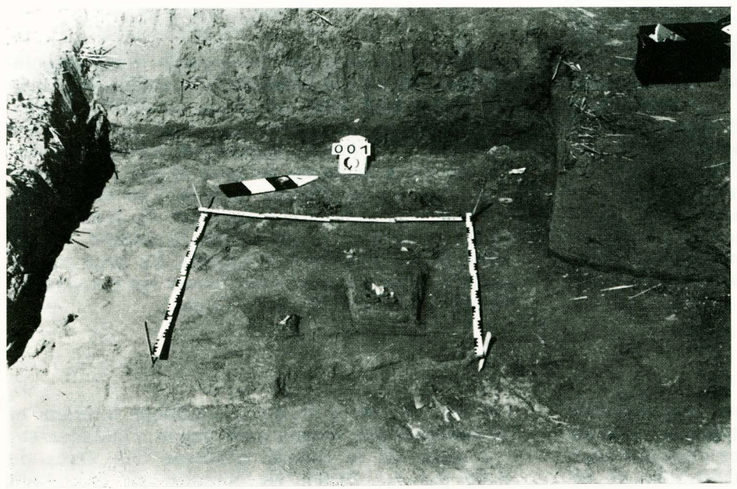

1. — Vue d'ensemble de la sépulture 001-002.

Au cours de la fouille, tous les documents en rapport avec le squelette ont reçu un numéro composé de deux séries de chiffres séparés par un point. La première série de trois chiffres indique le numéro de la sépulture, la seconde série de deux chiffres indique le numéro de l'objet décrit. Ainsi, l'objet 003.04 désigne l'épée dans son fourreau, 4e objet dégagé dans la sépulture n° 3. Les sépultures seront présentées à la suite, afin d'aider aux comparaisons avec les sépultures de même type déjà fouillées en Gaule Belgique.

La Nécropole

SEPULTURE 001.002.

Dans la zone décapée est apparu un remplissage de terre sombre aux contours diffus. Nous avons cru à ce moment qu'il y avait deux squelettes et nous avons donné deux numéros d'identification de fosses : 001 et 002.

Nous avons été abusé par l'orientation de cette fosse et, en cours de fouille, nous nous sommes aperçu qu'il n'y avait qu'un squelette (1). Nous conserverons néanmoins, pour l'identification de cette tombe, une double numérotation. (Fig. 1)

FOSSE :

Il s'agit d'une fosse aux contours très diffus, au remplissage presque semblable à la terre végétale. Au cours de la fouille, au-dessus du niveau du squelette, dans la terre de remplissage, à 49 cm de profondeur, sur la gauche du squelette, nous avons relevé un gros fragment d'une hache polie néolithique en silex présentant sur les flancs de nombreuses cupules d'éclatement thermique (objet : 001.01). A 28 cm de profondeur, sur le côté droit du squelette, nous avons trouvé, dans la terre de remplissage, un fragment de tube en cuivre cassé 001.02 (objet d'époque moderne).

MOBILIER :

Un fragment d'assiette informe a été relevé sur l'os iliaque droit : 001.01 ainsi qu'un fragment de hache à bords rectilignes à axes convergents (2). Nous n'avons pas trouvé de poterie complète ni d'offrande animale.

SEPULTURE 003.

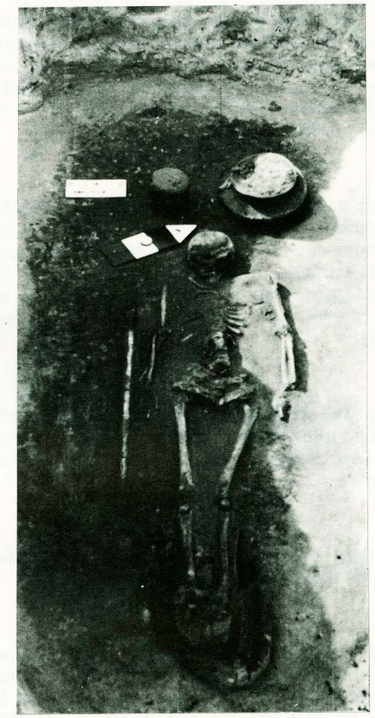

2. — Vue d'ensemble de la sépulture

FOSSE :

La fosse est très longue et au remplissage très sombre (3). L'inhumé était du sexe masculin (4) (fig. 2).

003. 003001 : Vase caréné, décoré de motifs de chevrons ; 003002 : Vase gobelet, découverts dans la sépulture 003.

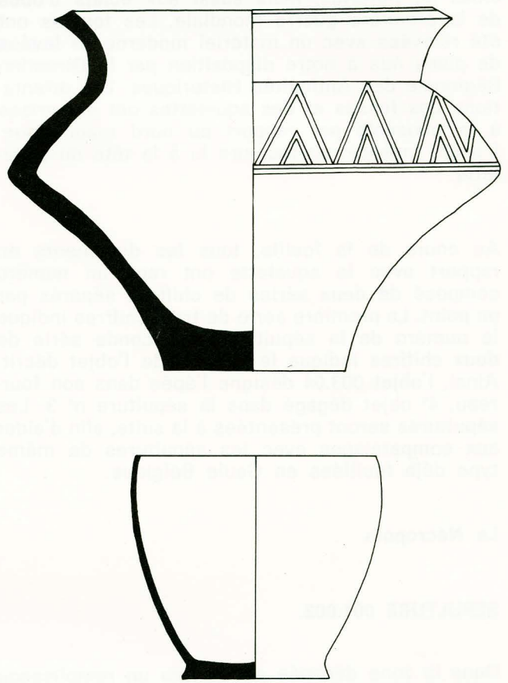

MOBILIER :

Un grand vase caréné décoré était posé sur le fond, à 26 cm à gauche de l'axe de la tombe et à 30 cm du crâne. Il s'agit d'un vase caréné à col, sans pied, à fond plat. Un décor incisé avant cuisson, au peigne à deux dents, se développe sur toute l'épaule donnant 17 motifs de chevrons composés de deux séries de lignes doubles brisées superposées. La ligne de séparation panse-épaule est décorée au peigne à trois dents. Ce vase est de couleur marron-foncé, bien cuit. Le dégraissant est formé de gros éléments calcaires supérieurs à 3 mm de diamètre. La panse présente un profil concave, une épaule convexe, le col est concave, à lèvres rectilignes (5).

Un petit vase à panse était situé sur le côté droit de la tombe, à 13,5 cm de l'axe du corps et à 25 cm au-dessus du niveau de la tête. C'est un vase gobelet, à panse, à petit pied peu marqué. La pâte à dégraissant très fin est bien cuite, sa couleur va du marron-clair au marron-foncé. Le fond est plat (6).

Une petite coupelle, en très mauvais état, était sous l'épaule droite. Nous l'avons dégagée et conservée dans le bloc de terre qui la maintient en place.

Les objets métalliques incluaient une épée, une pointe de lance et une fibule.

Une très belle épée à soie, en fer, dans son fourreau en tôle. La partie externe du fourreau est une lame de bronze qui est assemblée à la face interne en tôle de fer par agrafage. Cette épée et son fourreau sont encore à l'heure actuelle au laboratoire de restauration du musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye. Il s'agit d'une épée en fer à soie plate, à deux rivets permettant la fixation d'une poignée en matière périssable. De chaque côté de la poignée, à 4,5 cm de l'axe de la soie et à 13 cm du sommet de la soie, nous trouvons deux clous à tête en bronze. Ces clous devaient orner le ceinturon en matière périssable. Sur la face externe du fourreau, nous trouvons, à 15,5 cm de sa pointe, une barrette transversale de consolidation. La face externe est ornée d'un sillon parallèle aux deux bords du fourreau, la bouterolle n'est que légèrement arrondie (7). Cette épée était placée à côté du bras droit et à sa droite, la soie au niveau du milieu de l'humérus, la pointe au niveau du genou droit.

Une belle pointe de lance en fer était placée près du pied gauche, à 13 cm de l'axe du squelette. La pointe était tournée vers le haut, la douille vers le bas. La dénivellation entre ces deux extremités était de 10 cm, ce qui tendrait à prouver que la hampe avait été cassée avant que la lance soit déposée dans la fosse. La lame foliacée, aux bords sinueux convergeant à la pointe, effilée, a sa plus grande largeur vers le 1/3 inférieur. Une nervure médiane très nette s'étend de la douille à la pointe. La douille est tronconique, à rivet de fixation (8). Cette douille a été en partie détruite au cours de la restauration.

Une fibule en fer était posée sur la cage thoracique, à 26 cm de l'axe de la tombe, entre le bras gauche et la colonne vertébrale. C'est une fibule à ressort et à arc, à appendice caudal légèrement relevé. Pour dégager cet objet en très mauvais état de conservation, nous avons prélevé l'objet dans le bloc de terre environnant et nous en avons fait faire une radiographie qui nous a permis de sortir la fibule. Nous l'avons engluée dans de la colle cellulosique car nous n'avions que des fragments de rouille.

Une offrande animale était déposée sur le vase caréné décoré. Cette offrande est en cours d'étude et sera publiée ultérieurement.

3. — Vue d'ensemble de la sépulture 004.

SEPULTURE 004.

Au premier plan stratigraphique, la forme de la fosse est peu visible. Le remplissage est un mélange de terre végétale et de gravier.

SQUELETTE (fig. 3.) :

Le squelette est celui d'un individu de sexe féminin, d'allure gracile (9).

MOBILIER :

Deux bracelets identiques (fig. 4). Ils sont ovalaires, la tige de bronze a une section losangiforme et les extrêmités ne sont pas jointives. La tige est décorée d'incisions en V superposés. Aux extrêmités, nous notons 6 petites incisions circulaires. Le bracelet 004 est cassé en deux morceaux (10).

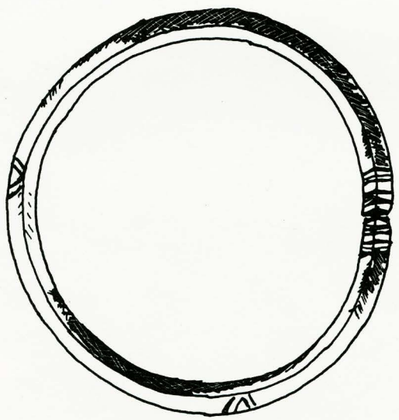

4. — Bracelets de bronze avec incisions.

Vase imitant la situle, posé à gauche de la clavicule gauche, l'ouverture en contact avec l'humérus gauche et à 34 cm du milieu de l'os malaire. Cette poterie avait basculé de 20° en direction du bassin. Il s'agit d'un vase bien cuit, de couleur marron-clair, avec des traces de coups de feu plus noires. La pâte contient un dégraissant à éléments variant du fin au gros. Nous remarquons un gros trou de 70 x 70 mm2 au 1/3 inférieur dont on n'a pas trouvé l'éclat correspondant (fig. 5).

Vase à fond plat, à panse à profil convexe - petite épaule convexe - très petit col sinueux présentant une petite lèvre. Ce vase est à rapprocher du 023.01 de PERNANT (11).

Poterie de 10 cm de diamètre, au pied droit, en contact avec le tibia droit et à 10,5 cm du milieu des deux calcaneums. Ce vase, en très mauvais état, n'a pas été reconstitué à ce jour.

A la hauteur du milieu de l'humérus gauche et à 40 cm à gauche de l'axe de la sépulture, présence de deux ossements d'animaux en cours d'études.

A 21 cm de l'axe à droite de cet axe et à 104 cm du vertex, des ossements d'animaux, également en cours d'études, ont également été exhumés.

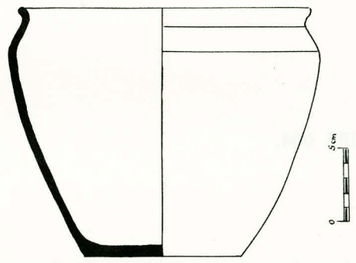

5. — Vase imitant une situle.

SEPULTURE 005.

A 55 cm de profondeur, nous avons relevé une grande tache sombre, à contours arrondis, orientée à 300°, dans laquelle nous avons trouvé les restes d'ossements d'un enfant de 8 à 10 ans. Ces restes, surtout des os de la tête, ne sont plus en connexion anatomique. Il s'agit de restes d'une inhumation qui a été bouleversée lors du creusement d'une tombe que nous retrouverons au-dessous (Sépulture 020). Les fossoyeurs, ignorant cette tombe d'enfant, ont creusé puis ont trouvé ce squelette. Ils ont inhumé une femme dans le fond de la fosse 020 et au rebouchage, ils ont, avec le remplissage, jeté ce qui restait de la tombe précédente.

FOSSE :

Son contour est irrégulier et ses dimensions sont importantes, ceci à cause du remaniement de la sépulture 005 et du creusement ultérieur de la sépulture 020. Sa longueur est de 257 cm, sa largeur de 140 cm au milieu.

Dans cette fosse, nous trouvons des pièces anatomiques éparses ; un clou en fer et de nombreux tessons cassés non jointifs. Le crâne est écrasé : le frontal est en connexion anatomique avec les os de la face. Les orbites sont dirigées vers le haut. Les pariétaux sont déplacés, écrasés et sont placés au-dessus du frontal. Une molaire de lait se trouve au-dessous du facial gauche. Une canine définitive se trouve au-dessus d'un éclat d'occipital. Les os des membres sont cassés et dispersés dans la tombe.

SEPULTURE 006.

FOSSE : (12)

La tache de couleur marron-clair indique une fosse trapézoïdale à angles arrondis. A ce niveau apparaissent : le crâne, quelques côtes, un vase polychrome, incisé, un vase caréné recouvert par une assiette cassée, un vase tronconique vers les pieds. Relevées au niveau du squelette dégagé, les dimensions du fond de la fosse sont réduites par rapport à celles de premier plan. Cette observation montre que les parois de la fosse ont été creusées obliquement.

L'individu inhumé est de sexe masculin (13).

MOBILIER :

Le mobilier restitué inclut trois vases, l'un recouvert par une assiette. Un grand vase imitant la situle décorée (fig. 6) présente un décor incisé et réhaussé de peinture qui affecte l'épaule et

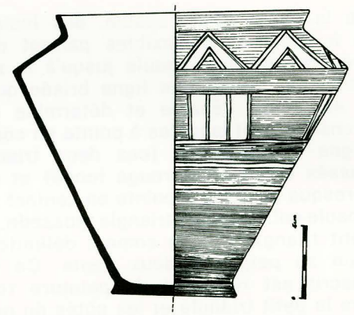

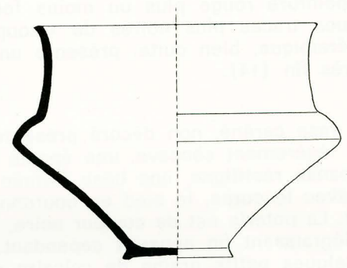

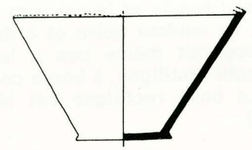

6. — 006.01 : grand vase polychrome ; 006.02 : vase caréné non décoré ; 006.04 : partie inférieure de vase caréné.

le haut de la panse. Sur l'épaule, des incisions au peigne à deux dents flexibles partant de la ligne de séparation panse-épaule jusqu'à la séparation épaule-col, tracent une ligne brisée qui se développe sur toute l'épaule et détermine deux triangles sensiblement isocèles à pointe en contact avec la ligne épaule-panse (ces deux triangles sont réhaussés de peinture rouge foncé) et deux triangles presque isocèles à pointe en contact avec la ligne épaule-col. Chaque triangle possède, inscrit, un petit triangle à base comme délimité par une incision au peigne à deux dents. Ce petit triangle inscrit est réhaussé de peinture rouge-foncé. Entre le petit triangle et les côtés du grand, on obtient un chevron rehaussé de peinture rosée. Sur la panse, nous trouvons 4 incisions au peigne à deux dents qui ceinturent la poterie. Trois petits rectangles ayant un côté commun sont rehaussés de peinture rosée. Chaque série de 3 petits rectangles est séparée de la suivante par un grand rectangle rehaussé de peinture rouge-foncé. Le reste de la surface de la poterie est recouvert par de la peinture rouge plus ou moins foncée avec quelques traces plus noires de « coup de feu ». La céramique, bien cuite, présente un dégraissant très fin (14).

Un second vase caréné, non décoré, présente un col à profil légèrement concave, une épaule convexe, une panse rectiligne, une base formée par troncature avec le corps, le pied en couronne et le fond plat. La poterie est de couleur noire, bien cuite ; le dégraissant fin apparait cependant. On aperçoit quelques petits grains de calcaire d'environ 1 mm de diamètre (15).

Une assiette recouvrant la poterie précédente : elle n'est pas encore reconstituée.

Un vase incomplet dont la partie supérieure a été entraînée par le passage de la charrue. C'est un vase caréné dont l'épaule et le col sont disparus ; il est bien cuit, de couleur noire et à dégraissant très fin qui n'apparait même pas à la cassure. La panse a un profil rectiligne, à bords convergents vers le fond. La base rectiligne est légèrement débordante (16).

SEPULTURE 007.

FOSSE :

Au premier plan stratigraphique, la fosse se présente comme un grand rectangle à petites bases arrondies, à contour irrégulier. Ce plan relevé à 70 cm de profondeur montre que la tombe est orientée à 290° et qu'elle mesure 246 x 76 cm. Une pierre calcaire apparait dans le mélange vers le milieu de la fosse sur le côté gauche. Au deuxième plan stratigraphique apparaissent le squelette (17) d'une fillette, en mauvais état de conservation, et le mobilier associé (fig. 8).

Une grosse pierre calcaire prismatique triangulaire apparue au premier plan repose sur le côté, au niveau du coude gauche. Un anneau de verre est penché au 3/4 vers le menton, un second repose un peu plus bas sur le torque à l'horizontale, torque autour du cou.

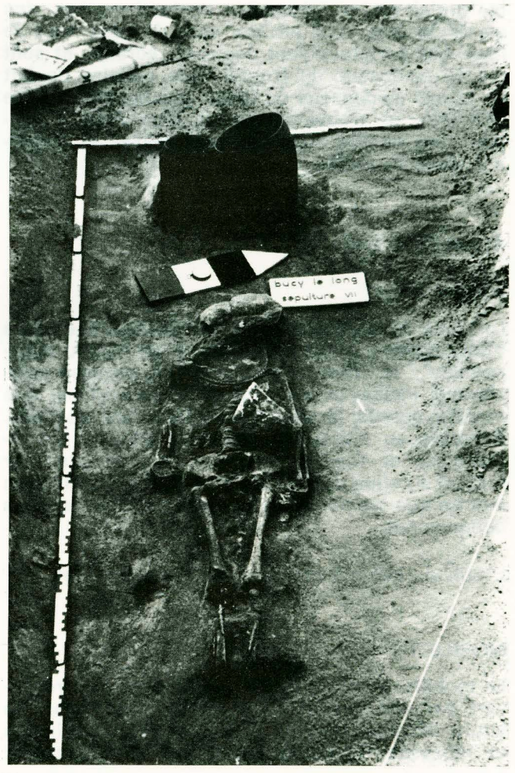

8. — Vue d'ensemble de la sépulture 007.

MOBILIER :

Le mobilier inclut trois vases et des parures féminines.

A 50 cm de la tête vers le haut de la fosse, furent trouvées deux grandes poteries. En premier lieu, un grand vase-gobelet décoré, de couleur noir uni ;

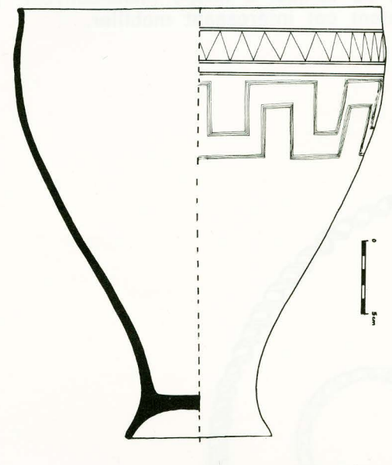

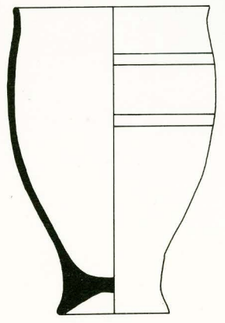

10. — 007.01 : grand vase gobelet décoré ; 007.02 : vase gobelet décoré ; 007.03 : verre à boire.

11. — Vases à offrande de la sépulture 007 avec le petit gobelet au fond de la poterie à droite.

il est de cuisson parfaite sur le corps mais le fond est mal cuit et il manque 1/3 du pied (fig. 10). Le dégraissant, fin, sable-calcaire, apparait sous l'engobe. Le corps du vase présente un profil convexe s'amincissant vers le pied. Le fond est concave. Deux incisions parallèles, à l'ébauchoir, perpendiculaires à l'axe de la poterie, déterminent une bande qui entoure la poterie ; à l'intérieur de cette bande se développe une incision à l'ébauchoir qui détermine une ligne brisée continue, en dents de scie. A 7 mm au-dessous de l'incision inférieure du décor précédent court une nouvelle incision perpendiculaire à l'axe de la poterie. A 10 mm au-dessous de cette ligne se développe un décor de grecques déterminées par des incisions au peigne à trois dents, 9 motifs semblables se développent autour du haut de la panse (18).

Un petit gobelet décoré, élégant « verre à boire », avait été déposé dans le vase qui devait contenir un mets semi-liquide car ce petit vase était posé à la verticale dans le grand. Ce gobelet de couleur noire est bien cuit. Le dégraissant très fin, sablo-calcaire, apparait à la surface. Le corps du vase présente un profil convexe avec une concavité qui souligne l'encolure. Le petit pied élégant à un fond concave. Le décor est composé de deux lignes brisées superposées, réalisé au peigne à trois dents. Ce décor ceinture la poterie verticalement à son axe (19).

En second lieu, un vase-gobelet décoré de 4 incisions irrégulières qui ceinturent la céramique parallèlement à l'axe de la poterie. Le vase est esthétique de forme et de couleur mais le décor est négligé. Couleur : brun noir soutenu, de parfaite cuisson. Le corps du vase présente un profil convexe, le col est légèrement évasé. Le pied a un profil concave. Le fond est concave (20).

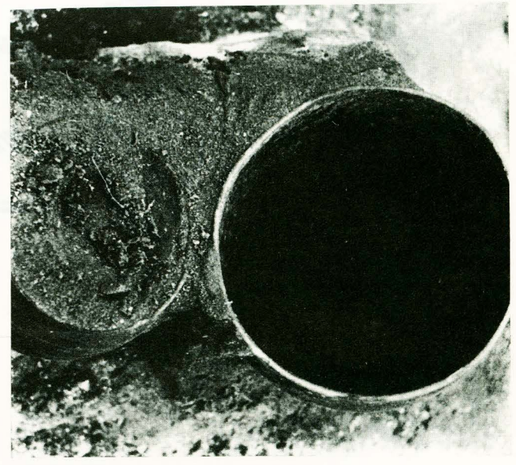

Les parures féminines (fig. 12) incluent un très joli torque torsadé passé autour du cou. Le torque est légèrement ovalisé, réalisé dans une tige de cuivre à section rectangulaire, décorée d'une double incision sur la tranche. Cette tige a été tordue et présente 83 spires un peu irrégulières, avec une fermeture se composant de deux méplats percés d'un trou. Dans le méplat inférieur, la tige de la fermeture est rivée, cette tige traverse l'autre extrêmité et se termine par un cabochon à deux grosses rainures déterminant 3 tores décorées d'incisions sur la tranche, le haut du cabochon perforé est incrusté de calcaire. Nous pensons que ce cabochon devait être vissé sur la tige centrale rivée (21).

Deux bracelets semblables (fig. 12) à tige en bronze décorée par des incisions triples formant des chevrons (22), anneaux-perles en pâte de verre bleutée translucides (fig. 12), trouvés suspendus au torque, à coupe plano-convexe (23), complètent cet intéressant mobilier.

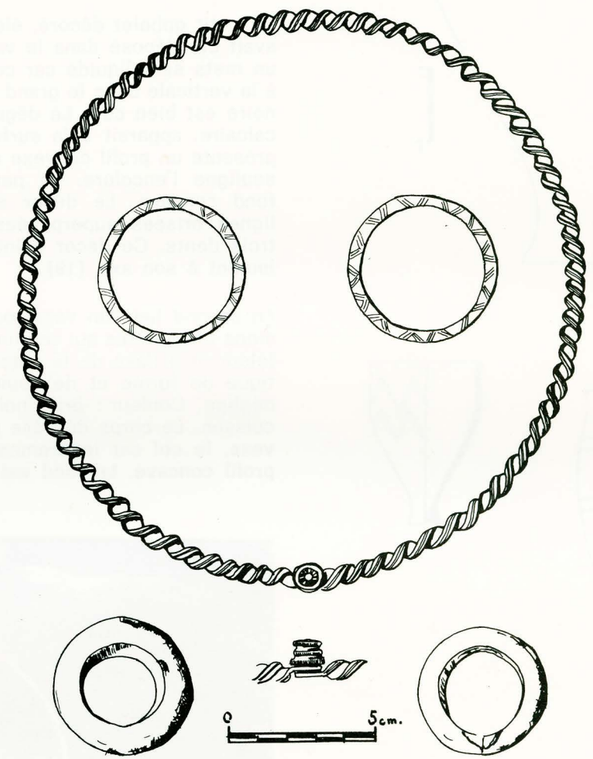

12. — Parures féminines 007.04 et 007. 05 : bracelets en bronze ; 007.06 et 007.07 : anneaux perles en pâte de verre ; 007.08 : torque.

SEPULTURE 008.

FOSSE :

Au premier plan stratigraphique, à 45 cm de profondeur, la fosse se dessine sous la forme d'un trapèze aux angles arrondis, la terre a une couleur ocre-foncé. Le crâne et les membres inférieurs sont dégagés. De chaque côté du squelette, à la tête de la fosse, apparait une poterie. Au deuxième plan stratigraphique, à 55 cm de profondeur, apparaissent le squelette (fig. 13), le mobilier et l'offrande animale (24).

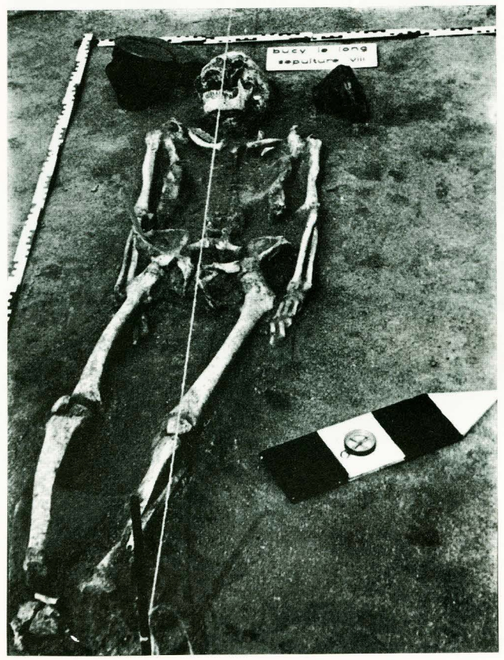

13. — Vue d'ensemble de la sépulture 008.

MOBILIER :

Le mobilier funéraire inclut deux vases : l'un est caréné à épaule concave, de couleur noir soutenu, à dégraissant calcaire qui apparait sur des écailles de la surface (fig. 14). L'encolure est évasée, le col est concave. Petite épaule convexe et panse rectiligne. La base cylindrique est débordante à fond légèrement concave. L'étranglement du col et du fond sont soulignés d'un trait au lissoir (25). Le second est un petit vase imitant la situle, mal cuit, à dégraissant grossier (sable à nummulites), couleur marron. Encolure à bourrelet, épaule rectiligne, très courte, panse rectiligne. Base débordante, tronconique, à fond plat. La facture de ce petit vase est très maladroite (26).

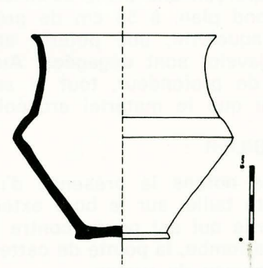

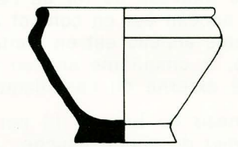

14. — 008.01 : Vase caréné à encolure évasée ; 008.02 : vase imitant une situle.

SEPULTURE 009.

FOSSE :

La fosse se manifeste par une grande tache au contour diffus, de 235 cm de long et de largeur moyenne de 70 cm. Sur le contour, côté gauche, on aperçoit une tache particulièrement foncée. Au second plan, à 58 cm de profondeur, une partie du squelette, une poterie et une petite pointe de javelot sont dégagées. Au dernier plan, à 71 cm de profondeur, tout le squelette est dégagé ainsi que le matériel archéologique (27).

MOBILIER :

Nous notons la présence d'un fer de lance de petite taille, sur le bord externe, à gauche de la poterie qui est posée contre la face et à gauche de la tombe, la pointe de cette lance est au-dessus du niveau du vertex.

Une épée courte en fer est posée de champ entre le corps et le bras droit. La poignée est posée au niveau du 1/5 inférieur de l'humérus droit, le sommet de la pointe se trouve au niveau de la base des phalanges.

Deux anneaux en fer du ceinturon sont en contact avec le fourreau de fer de l'épée courte, un troisième anneau est en contact avec l'os iliaque, un quatrième anneau est en contact avec l'os iliaque gauche, le cinquième anneau est en contact avec le côté externe de l'os iliaque gauche.

Un anneau de bronze, fil non jointif, est trouvé au niveau du coude gauche.

Tout le matériel archéologique provenant de cette sépulture est en cours d'étude et ne peut être publié actuellement.

15. — Vue d'ensemble de la sépulture 010.

SEPULTURE 010.

FOSSE :

Au premier plan, à 60 cm de profondeur, cette fosse a l'allure d'un rectangle à angles arrondis, de 235 cm de long sur 95 cm de large. Au second plan, à 80 cm, le squelette (28) et le mobilier sont bien dégagés (fig. 15).

Un anneau de cuivre associé à un tube est situé au niveau et à droite du poignet droit.

Un second anneau accompagné du tube est au niveau et à droite du milieu de l'avant-bras droit.

Un tube est trouvé sur les vertèbres dorsales 6 et 7. Deux vases à offrandes sont situés à droite et à la tête de la tombe.

Quelques débris de poteries cassées sont trouvés au niveau des pieds.

Une boucle est trouvée au niveau du 1/3 supérieur et à 10 cm à droite de l'avant-bras droit.

LE MOBILIER FUNERAIRE :

Inclut trois vases et des bijoux.

L'un des vases est déposé sur le côté droit et à droite de l'épaule. Il s'agit d'un vase presque cylindrique, à base portante légèrement étalée (fig. 16). Ce vase de couleur brun-noir soutenu, est bien cuit, la pâte est lissée mais elle présente en surface le dégraissant grossier calcaire (29).

Un second vase, presque cylindrique et décoré (fig. 17) est du même type que le précédent. Le corps de la poterie est presque cylindrique mais il s'évase vers le haut et présente de ce fait des bords à profil convave. La base portante rectiligne déborde légèrement en donnant un petit bourrelet. Nous trouvons trois registres de décoration constitués par des incisions qui ceinturent le corps de la poterie perpendiculairement à l'axe de celle-ci. Il s'agit d'un décor à l'ébauchoir pointu mais il ne peut s'agir d'un peigne à plusieurs dents car les sillons ne sont pas parallèles entre eux (30).

Un joli petit vase-gobelet fut trouvé à l'intérieur du premier vase. Ce gobelet de couleur brun rougeâtre, porte des plages noires de « coup de feu ». La cuisson est bonne. Le dégraissant n'apparaît pas vraiment. Il semble que le vase ait été recouvert de barbotine. Un petit grain de clacaire apparaît néanmoins dans une écaille de la panse. Le corps de la poterie présente un profil à bords convexes. La base est un petit pied à bords rectilignes et à fond concave (31).

Les bijoux (fig. 18, 19, 20 et 21) incluent un très joli torque en cuivre, à tige filetée dans une filière à 4 pans serrés. Les extrêmités de la tige son aplaties, elles ont une section rectangulaire. L'une des extrêmités porte une tige rivée. La fermeture est constituée par un petit cabochon en forme de bouton décoré qui semble servir d'écrou (fig. 18). Une radiographie ne nous a pas permis de voir si la tige de fermeture était filetée, mais rien ne s'oppose à ce que ce torque ait été fermé par un système de vis et d'écrou (32). Le squelette portait en outre deux bracelets semblables (fig. 18) à tige de bronze, de section presque circulaire qui se termine d'un côté par un trou, de l'autre par une petite saillie s'emboîtant dans le trou donnant système de fermeture par tenon et mortaise. La tige est décorée de deux incisions longitudinales. Ces deux traits sont incisés à la verticale par des coups de burin qui déterminent six motifs de 2 cm de longueur alternant avec des parties lisses (33).

Achevons l'inventaire du mobilier par trois petits anneaux de bronze à tige non jointes, éléments de parure de vêtement ; ce sont ces anneaux qui ont été trouvés sur le côté droit de la tombe, au-dessous du niveau d'un anneau-boucle en fer servant à fermer une ceinture. Ils étaient accompagnés de trois petits tubes en tôle de bronze fendus (34). Nous avons rencontré cette association d'anneaux et de tubes dans trois sépultures de femmes. Ces tubes pouvaient orner une bordure de vêtement féminin, par agrafage sur le tissu (35).

D'une fibule en fer, il ne reste que le ressort et un fragment d'arc et d'ardillon (fig. 18). Le

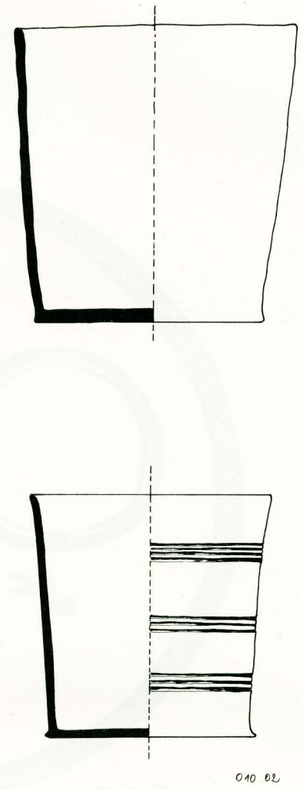

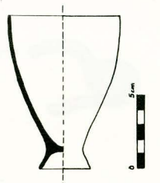

16, 17. — 010.01 : Vase cylindrique ; 010.02 : vase cylindrique décoré. 010.09 : vase gobelet.

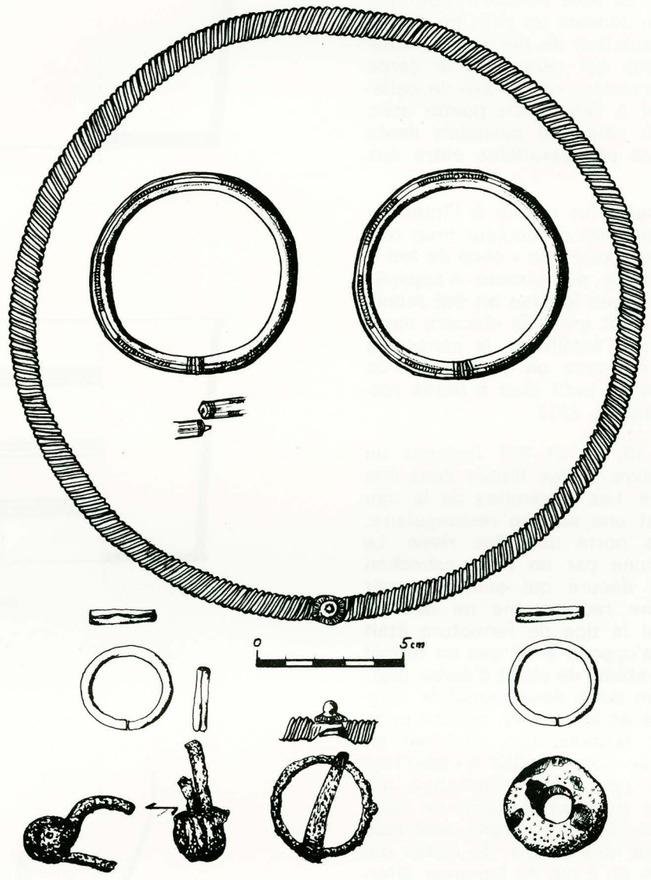

18. — 010.03 et 010.04 : bracelets de bronze incisés ; 010.05 : torque en cuivre ; 010.06 : anneaux de bronze ; 010.07 : fragment de fibule en fer ; 010.08 : tubes en tôle de cuivre ; 010.12 : anneau perle ; 010.13 : anneau boucle en fer.

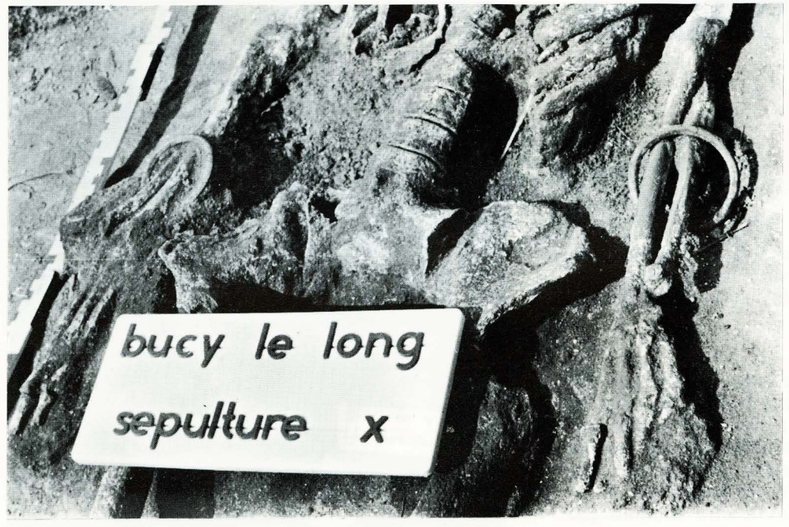

19, 20. — Détail de la disposition du torque et des bracelets dans la sépulture 010.

21. — Anneau de cuivre et tubes en tôle cuivre en place auprès du bras gauche.

ressort semble avoir 4 spires et le tout est en très mauvais état. Cette fibule était située sur l'omoplate gauche de la défunte. Le diamètre de l'arc est de : 6 mm.

Un anneau-perle était suspendu au torque par une fibre périssable ; il fut trouvé à gauche de l'orbite gauche. Le matériau ayant servi à façonner cette perle n'est pas encore déterminé. Il semble que la perle ait reçu un enduit marron sur une face, orangé sur l'autre, mais cet enduit est fortement écaillé. Cette perle devra être étudiée par des spécialistes (36).

Un anneau-boucle de ceinture en fer, à tige circulaire portant ardillon (37) achève l'énumération. Deux groupes d'ossements d'animaux furent trouvés à gauche des deux poteries déposées à droite et à la tête de la tombe. Ces offrandes animales sont en cours d'étude.

SEPULTURE 011.

FOSSE :

Peu profonde, au contour irrégulier, repérée à 45 cm de profondeur. Au dernier plan, à 60 cm de profondeur, la fosse est un trapèze à contour irrégulier. Cette fosse est située 80 cm à l'ouest de la tombe 010. Le squelette (fig. 22) est celui d'un jeune individu du sexe féminin (38).

22. — Vue d'ensemble de la sépulture 011.

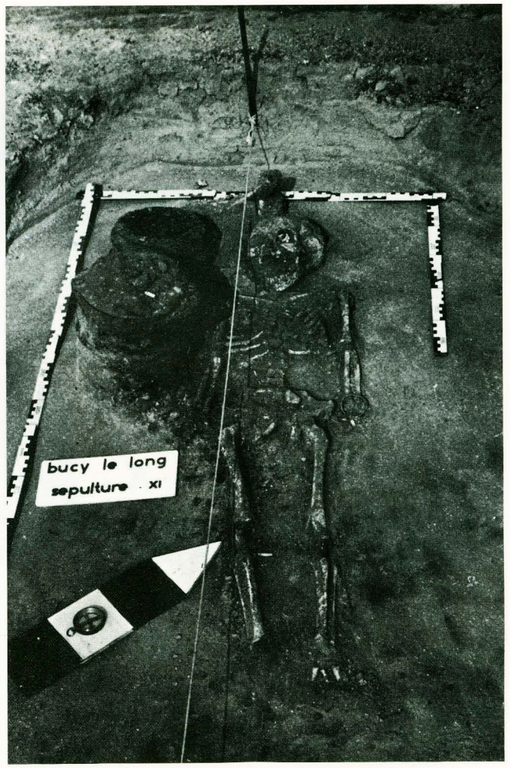

MOBILIER :

Un vase caréné (fig. 23) qui a été déposé à droite du milieu du bras droit ; il est recouvert par une assiette cassée. L'encolure haute s'évase légèrement, l'épaule est très légèrement convexe, la panse est rectiligne, la base tronconique a un fond concave (39).

L'assiette-couvercle qui recouvrait le vase caréné est bien cuite, de couleur noire, à dégraissant calcaire assez gros (fig. 23). Le fond présente une surface très peu concave, la panse est convexe. L'épaule rectiligne et les lèvres sont épaissies et forment un léger bourrelet (40).

Un second petit vase caréné, décoré, à pied (fig. 23) présente une encolure à petit bourrelet évasé. L'épaule est rectiligne, la panse rectiligne, le pied tronconique présente un fond concave très creux. L'épaule est ornée de deux sillons incisés, avant cuisson, perpendiculaires à l'axe de la poterie. Ces deux sillons ont 2 mm de largeur et sont séparés par 5 mm. Il y a 12 mm entre l'arête de la carène et la première ligne du décor (41).

Un bracelet déformé (43) entourait le poignet droit. Les deux extrêmités de la tige non jointives, se recouvrent sur 25 mm (simple jonc).

SEPULTURE 012.

Il s'agit d'une sépulture incomplète d'un individu jeune (12 à 14 ans) de sexe féminin, puisque seul le crâne a été déposé dans la fosse. Le maxillaire inférieur est absent. La partie supérieure de la tête a été posée horizontalement sur sa face intérieure ; la tige d'un torque plein à section circulaire passe en partie au milieu des orbites et dans les fosses nasales (fig. 24). Deux beaux vases à offrandes sont déposés dans la fosse au-dessus du niveau du crâne. Dans l'un d'eux, on trouve une offrande animale. Nous n'avons trouvé aucun autre ossement humain. Nous avons fouillé sous le niveau du crâne. Il n'y avait pas, comme nous l'avons vu au sujet de la tombe 5, de fosse sous-jacente. Donc, la fosse 012 a bien été creusée pour ne recevoir que le crâne.

Que signifie cette tombe incomplète ? Nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher ce rite des observations faites au Mont Troté par notre ami J.-G. ROZOY au sujet des tombes sans crâne (44). Au cours des campagnes de fouilles qu'il a conduites dans la nécropole du Mont Troté, commune de Manre (Ardennes), ROZOY a découvert 32 tombes sans crâne. L'une d'elle possédait encore le maxillaire inférieur. La tombe 012 de BUCY-LE-LONG, car il s'agit bien d'une tombe, possède, elle, la partie supérieure de la tête mais n'a plus

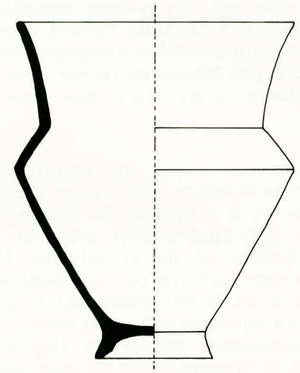

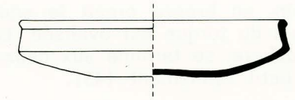

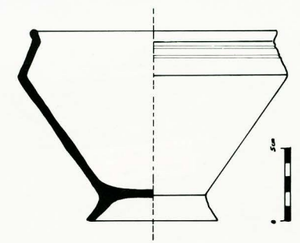

23. — 011.02 : vase caréné ; 011.05 : assiette couvercle recouvrant le vase précédent ; 011.03 : petit vase caréné décoré.

de maxillaire inférieur. Il y a donc complémentarité du rite observé à MANRE. Notons cependant qu'au cours de notre première campagne de fouilles, nous n'avons pas trouvé de tombe sans crâne, pas plus d'ailleurs qu'au cours des fouilles de PERNANT.

Le mobilier funéraire inclut une poterie cassée, en cours de reconstitution, ainsi qu'un grand vase à panse, à col et à piédestal de couleur noire, décoré et bien cuit dont la pâte présente un dégraissant de calcite et de coquillages fossiles concassés. Ce vase, enterré peu profondément (à 40 cm du sol) a eu le col cassé par le passage de la charrue. Le corps du vase a le profil convexe et le pied tronconique est creux (fig. 25). Le décor présente, à l'étranglement du pied, un registre de 7 incisions parallèles réalisées à l'ébauchoir pointu dans la pâte fraîche, perpendiculairement à l'axe de la poterie. Ce décor se développe à partir de 23 mm de la base jusqu'à 34,5 mm. Un décor semblable au précédent court sur l'épaule au-dessous de la ligne de séparation épaule-col. Ce registre se développe à partir de 202,5 mm de la base et sa largeur est de 7,5 mm.

Un torque plein, en bronze ornait le squelette. L'allure générale du torque est ovalisée. La tige, de section circulaire, se termine aux deux extrémités par un petit renflement (45).

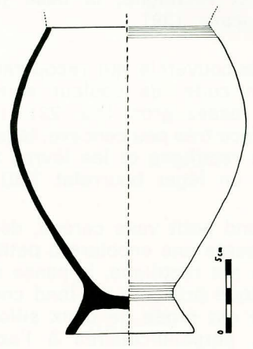

25. — 012.02 : vase à piedestal.

24. — Sépulture 012. Seule la partie supérieure du crâne a été déposée dans la tombe.

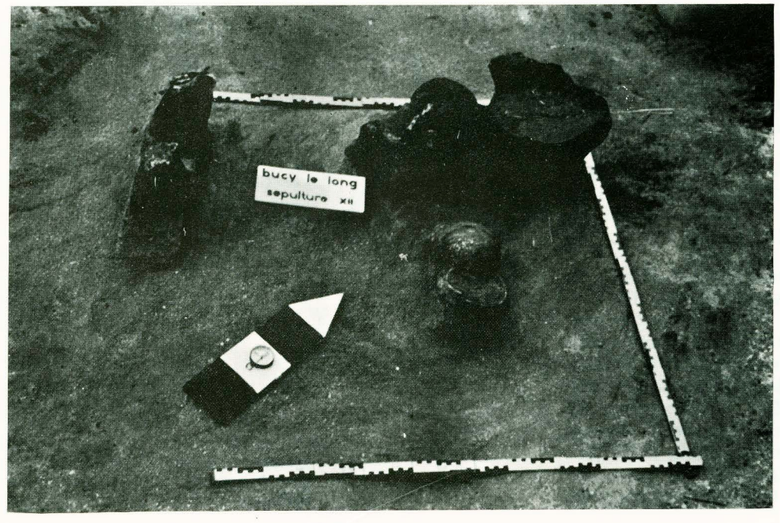

SEPULTURE 013.

Il s'agit de la tombe féminine la plus riche découverte à ce jour à BUCY-LE-LONG. Pour inhumer la défunte (46), les fossoyeurs de La Tène I A ont coupé la partie inférieure de la sépulture 014. Autour du cou passent deux torques : l'un à tige pleine, d'une seule pièce, décoré d'un anneau rapporté sur la tige ; le second torsadé à extrémités en forme de tampons cymbales (fig. 26).

Ces tampons sont rivés à la tige.

26. — Ensemble de perles et les 2 torques de la sépulture 013.

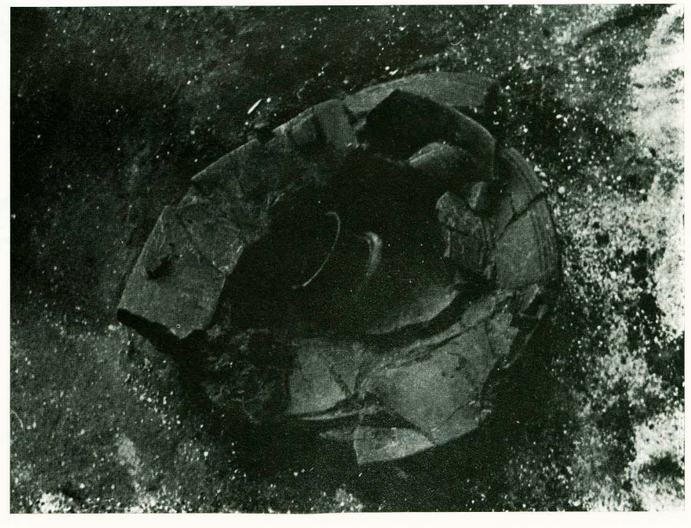

27. — Vase caréné décoré, recouvert par une assiette avec à l'intérieur un petit gobelet caréné.

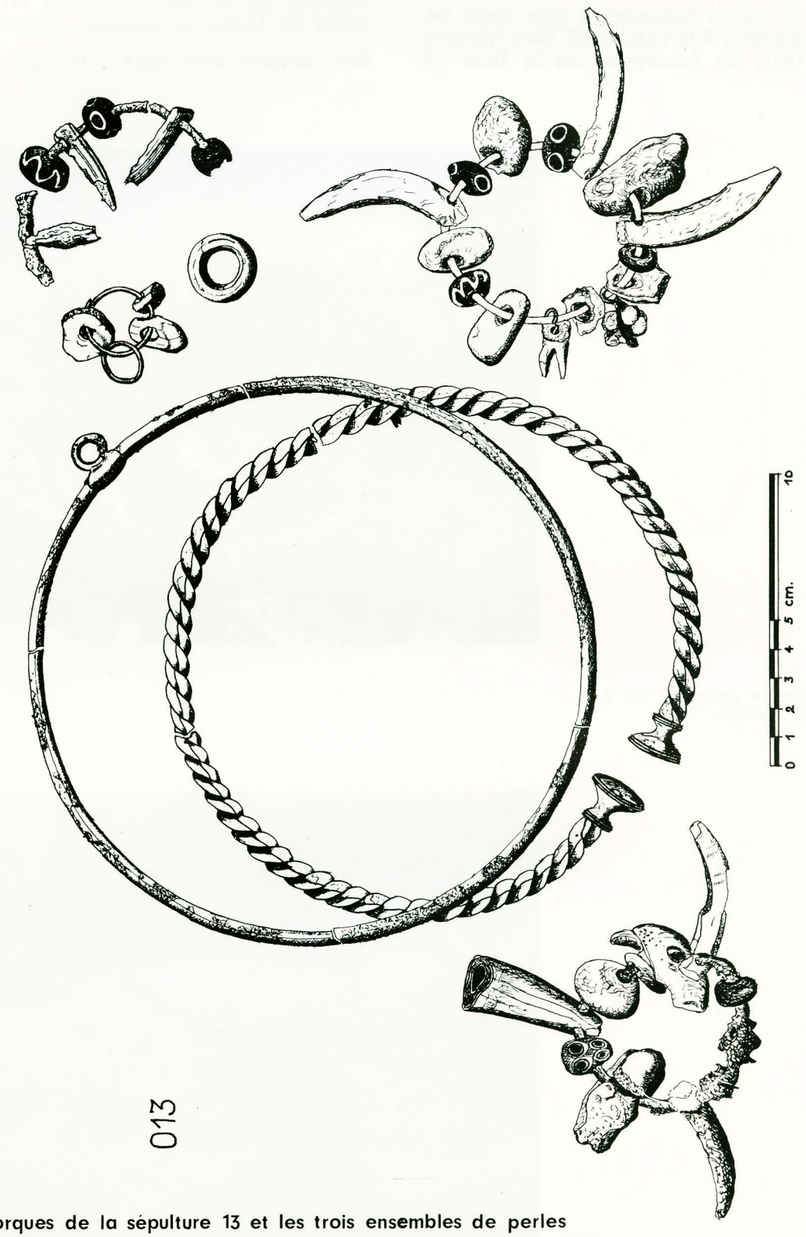

28 Les deux torques de la sépulture 13 et les trois ensembles de perles

Autour de ces torques, nous trouvons 3 ensembles de perles accrochées à des anneaux en fer. L'un de ces anneaux repose sur la base de la clavicule droite ; il est composé de 10 perles. Le second de ces anneaux est découvert au-dessus de l'épaule gauche ; il est composé de 15 perles. Le troisième anneau de fer est posé contre l'oreille gauche ; il est composé de 11 perles dont 4 accrochées à un petit anneau de cuivre (fig. 28). Ces grands anneaux de fer ne passent pas dans la tige des torques. Comme nous l'avions remarqué à PERNANT toutes les perles et tous les ensembles accrochés à des anneaux sont reliés au torque par des fibres qui n'ont pas laissé de traces.

Nous trouvons dans la fosse une phalange et un métacarpien au niveau du coude droit. Ces ossements proviennent de la Sépulture 014 et ont été rejetés dans la fosse au cours du remplissage.

Au-dessus du niveau de la tête, sur le côté gauche de la tombe, a été déposé un grand vase caréné, décoré, recouvert par une assiette-couvercle cassée. A l'intérieur du grand vase caréné a été déposé un mini-vase caréné (fig. 27).

Une petite coupe est déposée au niveau des chevilles.

Un poinçon en fer est posé dans le bas de la tombe sous la petite coupe.

Un anneau de fer en trois morceaux, un fragment d'aiguille en bronze recueilli sous la petite coupe et 4 anneaux de bronze associés à 4 tubes de tôle de bronze dont l'un porte une perforation, complètent le mobilier de cette belle tombe.

SEPULTURE 014.

Il s'agit ici d'une tombe détruite dans sa partie inférieure par le creusement de la fosse 013 qui lui est donc postérieure. Cette fosse ne devait plus avoir de signes indicateurs de sépulture lorsque les fossoyeurs de l'époque de La Tène I A ont creusé la fosse qui devait recevoir le personnage féminin important de la tombe 013 puisqu'ils ont détruit le bas de la sépulture ; les os ont été brisés et remis dans la terre de remplissage de la sépulture 013.

Le squelette est féminin (47). Une offrande animale est déposée à gauche du bras gauche. Des débris de poterie sont posés dans le haut de la tombe, à gauche de l'axe du corps. Au bras gauche un bracelet creux en tôle de bronze, cassé. Au bras droit, un fragment d'un bracelet creux en tôle de bronze. Autour du cou se trouve un torque fileté à crochet de fermeture et à perforation dans le plat de l'autre extrêmité de la tige.
La tige de ce torque est cassée en trois morceaux.

● — Torque fileté avec crochet de fermeture découvert dans la sépulture 014.

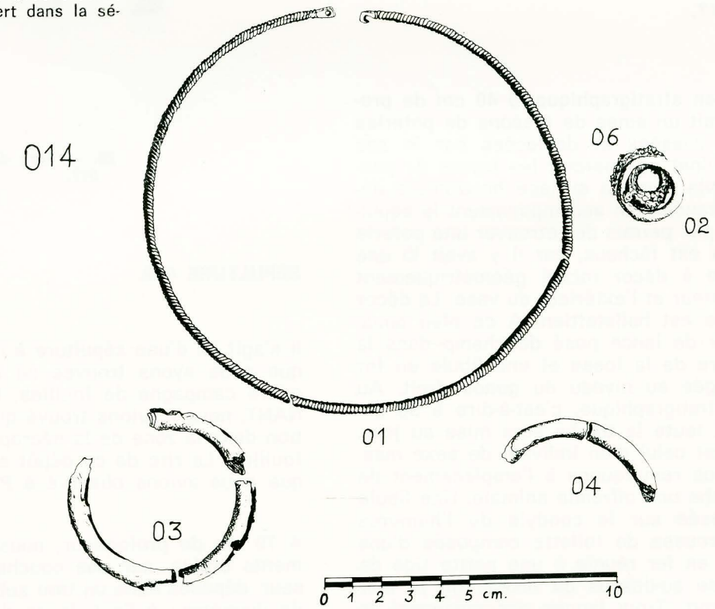

SEPULTURE 015.

Elle est située juste au-dessus du niveau de la tombe 019. Lui est-elle postérieure ou les deux inhumations ont-elles eu lieu en même temps ?

Le squelette inhumé est celui d'un individu âgé, de sexe masculin (48). Une offrande animale est posée sur le côté gauche au niveau de la tête. Quelques tessons de poteries sont rencontrés, l'un entre le crâne et l'offrande animale, 5 autres sur le thorax, un dernier sur le 1/2 fémur gauche.

SEPULTURE 016.

Cette fosse est située tout à côté de la sépulture 020. Le squelette est celui d'un individu jeune, de sexe féminin (49).

Une offrande animale groupe trois os au niveau de l'ouverture d'un grand vase à offrande, recouvert par une assiette renversée, posé sur l'épaule gauche. Le matériel archéologique, en cours d'étude, n'est pas reconstitué.

SEPULTURE 017.

Au premier plan stratigraphique, à 40 cm de profondeur, apparait un amas de tessons de poteries complètement cassées et déplacées par le soc de la charrue dont on aperçoit les traces de passages successifs dans la surface horizontale décapée. Ces offrandes qui accompagnaient la sépulture 017 n'ont pas permis de retrouver une poterie intacte, ce qui est fâcheux, car il y avait là une petite coupelle à décor incisé géométriquement affectant l'intérieur et l'extérieur du vase. Le décor de cette coupe est hallstattien. A ce plan apparaissent un fer de lance posé de champ dans la partie inférieure de la fosse et une fibule en fer qui sera dégagée au niveau du genou droit. Au second plan stratigraphique, c'est-à-dire à 50 cm de profondeur, toute la tombe sera mise au jour. Le squelette est celui d'un individu de sexe masculin (50). Nous remarquons à l'emplacement de l'humérus gauche une offrande animale. Une fibule en fer est posée sur le condyle de l'humérus gauche. Une trousse de toilette composée d'une pince à épiler en fer réunie à une petite tige de fer est déposée au-dessus du niveau de la tête sur le côté droit. Trois lances accompagnent le squelette (fig. 29). La première se trouve contre la paroi de la fosse dans sa partie inférieure, à gauche de l'axe de la tombe ; elle est posée de champ. Les 2 autres se trouvent au niveau des pieds et à droite de la tombe ; elles sont posées à plat sur la lame.

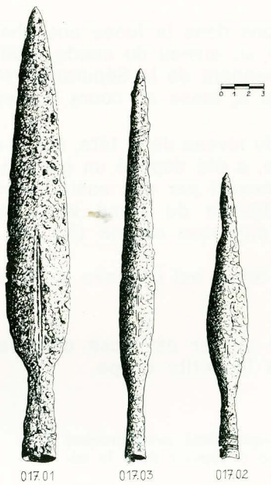

29. — Fers de lance de la sépulture 017.

SEPULTURE 018.

Il s'agit ici d'une sépulture à incinération, la seule que nous ayons trouvée au cours de cette première campagne de fouilles. Rappelons qu'à PERNANT, nous n'avions trouvé qu'une seule incinération dans la zone de la nécropole que nous avions fouillée. Le rite de ce dépôt est différent de celui que nous avions observé à PERNANT.

A 70 cm de profondeur, nous trouvons les ossements brûlés, sur une couche de 10 cm d'épaisseur, déposés dans un trou sub-circulaire de 35 cm de diamètre ; à l'est de ce dépôt, nous trouvons

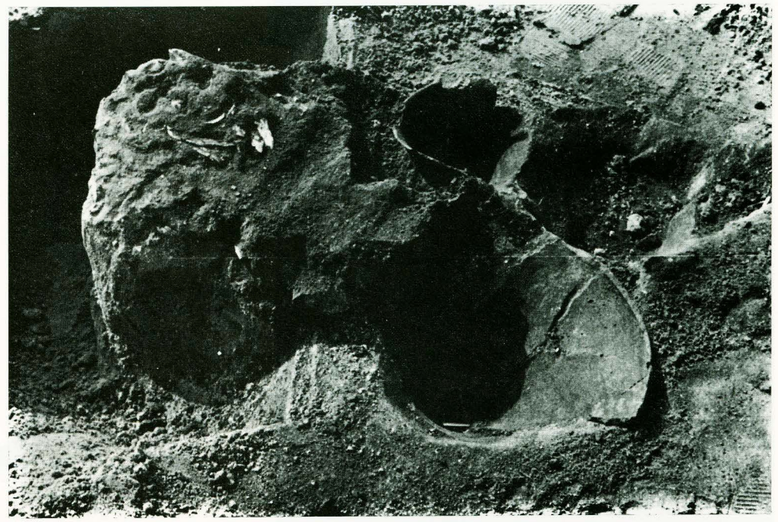

30. — Sépulture à incinération avec dépôt de poteries.

trois poteries déposées à côté des ossements brûlés. L'état d'ustion des os est moins poussé que pour la sépulture 45 de PERNANT (fig. 30).

MOBILIER :

Nous sommes dans une zone de la nécropole qui a été bouleversée par l'éclatement d'obus au cours de la guerre 1914-1918 et a partie supérieure des vases à offrande la été enlevée par la déflagration. Les vases ne sont pas encore reconstitués ; nous les trouvons à l'est de l'incinération. Ce sont de grands vases carénés ; à l'intérieur d'un vase, l'on a trouvé un élégant petit vase caréné décoré de triangles incisés.

SEPULTURE 019.

Cette tombe a été découverte juste après l'enlèvement du squelette de la sépulture 015, à une quinzaine de centimètres au-dessous du niveau de la tombe. Elle a la même orientation que la tombe 015. Il peut y avoir eu plusieurs sépultures simultanées, les fossoyeurs ayant prévu une tombe suffisamment profonde pour inhumer deux individus (fig. 31).

La sépulture 019 est bien plus riche que la sépulture 015. Nous attendons de trouver des sépultures semblables pour émettre des hypothèses. Le squelette exhumé, bien conservé, est de sexe masculin (51).

Le matériel archéologique recueilli inclut un grand vase caréné décoré, déposé sur le fémur droit ; ce vase est cassé et sa reconstitution a été difficile. L'encolure très évasée forme des lèvres bien marquées. Le col est légèrement concave, l'épaule quasi-rectiligne, la panse rectiligne, la base débordant le corps de la poterie détermine un tout petit pied à léger bourrelet. Le fond est concave. Le décor incisé se compose d'une incision au peigne à trois dents qui souligne la base du col. Sur toute l'épaule, se trouvent deux séries d'incisions au peigne à trois dents, superposées. Ce sont des lignes brisées formant chevrons. Onze

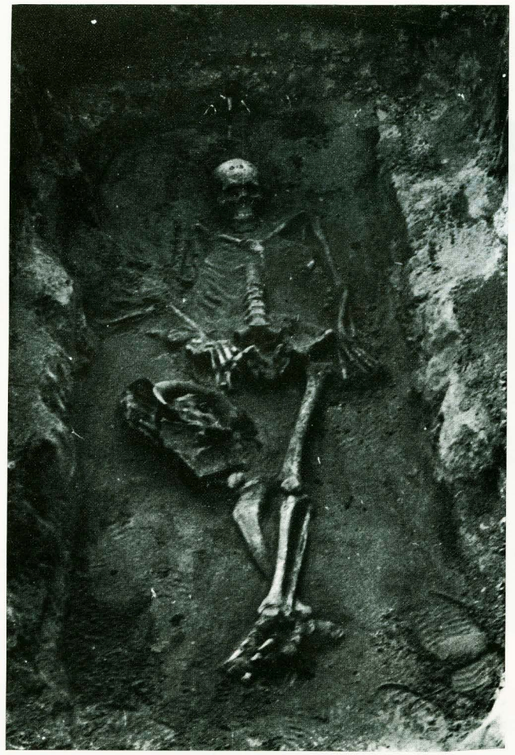

31. — Vue d'ensemble de la sépulture 019.

ceinture) avec rivet. Près de ce crochet était situé un tube en tôle de fer.

Une offrande animale (mouton ?) a été déposée dans la tombe.

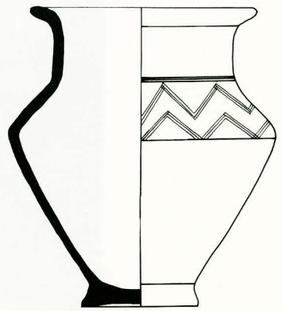

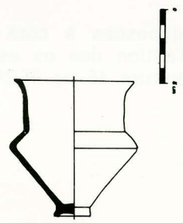

31 bis. — 019.06 : grand vase caréné décoré ; 019.01 : petit vase caréné trouvé à l'intérieur du vase 019.06.

motifs de chevrons superposés ceinturent l'épaule (52).

Cette poterie de couleur brune a une pâte de mauvaise qualité, à dégraissant organique ; nous remarquons à la surface de nombreuses vacuoles. Un micro-vase caréné a été trouvé à l'intérieur du vase précédent dont il donne la réplique (53). Une autre poterie a été trouvée au coude droit et sera étudiée ultérieurement. On observe de nombreux charbons de bois près de cette poterie. Sur l'avant-bras droit du squelette se trouvait un poignard maintenu par un système de fixation sur lequel se trouvaient 2 anneaux de fer placés l'un sur l'avant-bras, l'autre au-dessous. Un des anneaux portait un ardillon. Sur la crête iliaque gauche se trouvait un petit crochet de fer (crochet de

SEPULTURE 020.

Sous le squelette d'enfant 005 qui a été replacé dans la terre de remplissage de la sépulture 020, le contour de la tombe se dessine bien à 75 cm de profondeur. Elle a la forme d'un trapèze à sommets arrondis. Son orientation est à 310°. La hauteur de la fosse atteint 245 cm et la largeur 100 cm. Le remplissage est de couleur ocre-foncé ; c'est un mélange sableux, durcissant très vite au soleil. A 80 cm de profondeur, à 90 cm du pied de la tombe et à 28 cm sur le côté droit ; à 108 cm du pied et à 33 cm sur le côté gauche ; à 90 cm de profondeur, dans l'angle de droite du pied de la tombe sont recueillis 3 escargots (helix nemoralis). Le squelette (fig. 32) apparait entièrement à 110 cm de profondeur (54).

Un ensemble de 4 poteries est déposé au-dessus du niveau de la tête ; un grand vase est recouvert par une assiette-couvercle à 25 cm à droite de l'axe du corps. Contre ces poteries, dans l'axe du corps, un petit vase est recouvert par une écuelle-couvercle. Une coupe est située à gauche, contre le péroné de la jambe gauche, en son milieu. Sous ce niveau et à gauche du talon gauche a été exhumé un poinçon en fer, dans son étui de fer, avec un manche en os.

Nous notons dans trois tombes féminines la présence de petits anneaux de cuivre associés à des tubes en tôle de cuivre non jointifs. Sur cette tombe, les anneaux sont en ligne droite : l'un repose sur l'apophyse styloïde du péroné gauche, le second sur la petite coupe, le troisième au niveau du poinçon, le tout sur la gauche. Nous pensons que ces anneaux accompagnés de tubes devaient être des ornements de vêtements.

Une grosse offrande animale est déposée au-dessus du groupe de poteries de la tête de la tombe.

32. — Vue d'ensemble de la sépulture 020.

Le mobilier funéraire inclut en premier lieu un grand vase sphéroïde, à fond plat (fig. 33) présentant une base à bourrelet convexe. Le corps de la poterie a un profil convexe. L'encolure rentrante est convexe (55). Cette poterie est recouverte par une assiette-couvercle, s'adaptant au vase précédent (56).

En second lieu un petit vase bitronconique, à fond plat présentant un petit bourrelet légèrement convexe (fig. 34) et à l'encolure rentrante convexe (57).

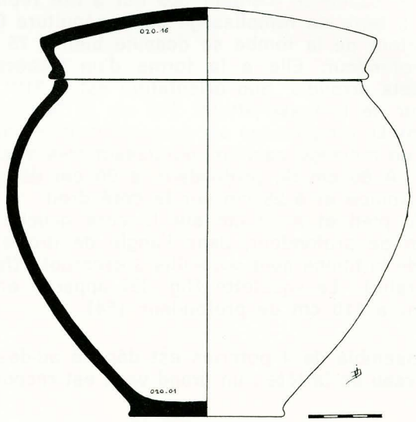

33. — 020.01 : grand vase sphéroïde avec assiette couvercle.

35. — 020.03 : torque à tampons.

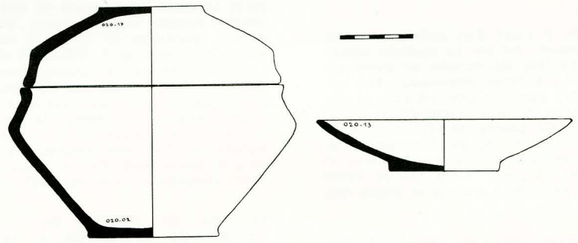

34. — 020.02 : vase bitronconique ; 020.17 : écuelle couvercle ; 020.13 : coupelle évasée.

Puis une écuelle-couvercle à panse convexe, à épaule sinueuse, à encolure verticale convexe et à fond plat (fig. 34) (58).

Enfin, une coupelle évasée (fig. 34) dont le corps à profil convexe, présente des axes convergents vers un fond plat présentant une base portante cylindrique (59).

Les bijoux associés au squelette sont traditionnels en ce type de sépulture :

— un torque plein à tampons (fig. 35) dont la tige est un fil de cuivre à section rectangulaire torsadé, à 61 spires régulières, terminée aux deux extrémités par un tampon moyen serti sur la tige. Chaque tampon est constitué par un disque séparé d'un tore de diamètre plus petit par une moulure concave (60).

— deux petits bracelets en bronze à petits tampons terminaux ovales décorés de petits traits obliques (61).

— trois anneaux de bronze semblables, à tige unie, circulaire, à extrêmités non jointives. Ce sont à notre avis avec les tubes associés des éléments de parures de vêtements féminins (62).

— des petits tubes en tôle de cuivre recourbée suivant le grand axe et à bords non jointifs (63).

— un poinçon en fer à manche en os, dans un étui en fer.

— des offrandes animales au sommet de la tombe, dans l'axe du squelette.

CONCLUSIONS PROVISOIRES

La première campagne de fouilles de la nécropole de BUCY-LE-LONG nous apporte un matériel du même type que celui que nous avions trouvé à PERNANT (64), avec quelques éléments nouveaux qui complètent nos informations. Il est certes trop tôt pour tirer des conclusions définitives ; nous le ferons quand la fouille sera terminée. Mais tout le matériel recueilli appartient à la phase initiale de la civilisation de La Tène I avec de nombreux éléments hallastattiens. Cette association d'objets appartenant aux deux faciès des âges du fer est courante dans les nécropoles de CHAMPAGNE.

Aussi nous serions tentés de penser qu'au début du Vme siècle avant notre ère des populations de la civilisation du Hallstatt final, en relation avec le monde méditerranéen, se sont mises à évoluer sur place dans des régions différentes. M. J.-J. HATT estime que de puissantes dynasties princières ont dominé de nombreuses régions. Ne pourrait-on penser que dans des régions marginales, une puissante aristocratie guerrière, dominant une population à forte poussée démographique, ait voulu se différencier des monarques ?

En tout cas, entre l'Aisne et la Seine s'épanouit, vers 450 avant JC. une civilisation originale avec une industrie céramique, une orfèvrerie bien caractéristique qui ne se trouve qu'en CHAMPAGNE. Mme D. BRETZ MALHER (65) a décrit avec soin ce matériel archéologique qui caractérise « le faciès marnien » de la civilisation de La Tène I. Si l'on peut envisager plusieurs centres de genèse de ce pré-La Tène, assurément le centre de genèse champenois est-il l'un des plus brillants.

A LAON, le 16 mars 1973.

Notes

1. - Orientation du squelette : 206°. Il s'agit d'un individu de sexe masculin. Taille du vertex au calcaneum : 167 cm. Le squelette repose sur le sol en decubitus dorsal. La tête est écrasée en partie par le tassemen des terres, basculée 1/4 à droite. Profondeur : 54,5 cm. Les clavicules sont relevées. *Membre supérieur droit* (M.S.D.) en rectitude parfaite le long du corps. Main droite en pronation au niveau de la tête du fémur. *Membre supérieur gauche* (M.S.G.) humérus en rectitude. Avant-bras en flexion et rotation internes. Main gauche en pronation sur l'os iliaque gauche. *Membres inférieurs :* tous deux en rectitude parfaite convergents vers les pieds. Pieds relevés contre la paroi de la fosse ; pied gauche en rotation à droite et affaisé vers l'intérieur.

2. - Talon et tranchant cassés. Longueur totale du morceau : 95 mm. Largeur cassure proximale : 38 mm. Largeur cassure distale : 60 mm.

3. - Orientation de la fosse : 307°. Profondeur : 104,5 cm. Longueur : 236 cm. Largeur au niveau des vases funéraires : 125 cm. Largeur au niveau de la tête : 110 cm. Largeur au niveau des pieds : 75 cm.

4. - Orientation : 307°. Taille (vertex calcaneum) : 175 cm. Profondeur : au sommet du crâne : 101 cm ; au niveau des phalangettes : 97 cm. Le squelette repose au fond de la fosse en decubitus dorsal. La tête écrasée est en rotation 1/4 à droite. Les clavicules sont relevées. *M.S.D. :* bras droit en rectitude le long du corps, avant-bras en pronation, main en pronation. *M.S.G. :* bras en rectitude le long du corps, main en supination. *M.I.D. : rectitude parfaite,* pied droit en rotation 1/2 à D. *M.I.G. :* Rectitude mais le fémur converge vers le genou droit. Tibia en rectitude parallèle au tibia D. Pied en extension.

5. - *Mensurations* pour éviter une surcharge typograhique, nous utiliserons, comme nous l'avions fait pour l'étude de la céramique de PERNANT, les abréviations suivantes : (les mesures sont toujours données en millimètres) Ha : hauteur totale : entre 248 et 238. Hb : Hauteur mesurée du fond à l'étranglement de la base du col : 193. Hc : Hauteur mesurée du fond à la carène (c'est-à-dire à la ligne de rupture panse-épaule) ou au plus grand diamétre quand il s'agit d'une poterie à profil sinueux : 136. Hd : Hauteur de la base à l'étranglement du pied (il n'y en a pas sur cette poterie). Da : diamètre à l'ouverture (externe) : 275. Db. diamétre à la base du col : 230. Dc: diamètre à la carène ou plus grand diamètre : 340 Dd : diamètre à l'étranglement du pied. De : diamètre du fond ou de la base du pied 126. Ep. : épaisseur. Ep. col : 14. Ep. fond : 26. Ep. moyenne de la panse : 10.

6. *Mensurations :* Ha, 153 ; Hc : 135 ; Hd : 10 ; Da : 164 ; 172 ; Dd : 96 ; De : 100 ; Ep. col : 4,5 ; Ep. fond : 11 ; Ep. panse : 5.

7. - Longueur totale de l'ensemble (épée dans le fourreau) 87 cm. Longueur de la soie : 12,5 cm.

8. - *Mensurations après restauration :* Longueur totale : 295 mm. Longueur de la lame : 240 mm. Longueur de la base de la douille : 18 mm.

9. - Orientation : 300o Taille du vertex au calcaneum : 150 cm. La tête est en bon état de conservation, basculée 1/4 à droite. Squelette en decubitus dorsal parfait. *M.S.D. :* humérus en rectitude le long du corps, avant-bras en position intermédiaire entre la pronation et la supination. Un bracelet entoure l'avant-bras dans la partie mésiale. *M.S.G. :* bras et avant-bras en rectitude parfaite le long du corps, main en pronation, un bracelet entourne l'avant-bras à 3 cm au-dessus du poignet. *M.I. :* les deux membres inférieurs sont en rectitude à axes convergents aux talons. Les deux pieds sont en rotation vers la gauche. Le centre du bassin n'est pas tout à fait dans l'axe du corps. La colonne vertébrale présente une scoliose.

10. - Diamètre variant entre 65 et 69 mm. Grand axe de la section variant de 4,5 à 5 mm. Poids : 28 grs.

11. - Ha : 170 ; Hb : 158 ; Hc : 140 ; Da : 202 ; Db : 196 ; Dc : 214 ; De : 108 ; Ep. col : 5. Ep. fond : 8. Ep. moyenne : 7.

12. - Profondeur : 80 cm. Longueur : 198 cm. Largeur : 65 cm.

13. - Orientation : 300o. Il est exactement dans l'axe de la tombe. Individu de sexe masculin. Taille in situ : 160 cm. Le squelette est en position allongée sur le dos (decubitus dorsal). Bonne conservation générale. La tête repose verticalement posée sur l'occiput. La bouche est largement ouverte. *M.S.D. :* en rectitude, parallèle à l'axe du corps avant bras en pronation - main à plat sur le sol. Sous les poteries 006.02 et 006.03 (vase caréné en trés mauvais état recouvert par une assiette écrasée vers l'intérieur). *M.S.G. :* humérus en extension à gauche, avant-bras en flexion à 90o en supination, main sous le bassin au niveau de 5, Clavicules et manubrium sternal en place et bien conservés, rachis cervical, dorsal, lombaire et sacré bien apparents mais en mauvais état de conservation. Bassin écrasé. *M.I.D. :* Dans l'axe de la tombe (luxation post-mortem de la hanche, légère rotation externe du membre, la rotule reposant sur le bord externe le pied est en valgus). *M.I.G. :* fémur à 30o de l'axe de la tombe. Hanche non 1/4 luxée. Ensemble en rotation interne, rotule reposant sous le genou droit. Pied en hallux. Calcaneum bien apparent. Dentition complète en très bon état.

14. - Ha : 187 ; Hb : 178 ; Hc : 143 ; Hd : 7 ; Da : 172 ; Db ; 163 ; Dc : 226 ; Dd : 90 ; Ep. col : 4 ; Ep. fond : 8.

15. - Ha : 159 ; Hb 100 ; Hc : 80 ; Hd : 6 ; Da : 192 ; Db : 190 ; Dc : 192 ; Dd : 70 ; Dc : 74. Diamètre intérieur de la couronne du pied : 66. Epaisseur moyenne : 5.

16. - Hl entre 85 et 90 ; Hd : 4 ; Dc : 153 ; Dd : 60 ; Dc : 64. Ep. col : 5. Ep. fond : 4.

17. - Orientation 290°. Taille in situ mesure (pubis-vertex) x 2 = 134 cm. Le corps repose dans le fond de la fosse en decubitus dorsal. La tête est écrasée latéralement par le poids des terres, la face complètement tournée à droite. Nous avons prélevé cette tête en bloc et l'avons radiographiée. L'écrasement est très important, plusieurs dents sont sorties des alvéoles. Nous avons néanmoins pu radiographier le 1/2 maxillaire gauche inférieur. Nous avons communiqué cette radiographie et le matériel ostéologique à M. le Docteur François GARLOPEAU, Professeur au Collège de Médecine - Stomatologiste des Hôpitaux. Son expertise atteste que les pièces squelettiques des maxillaires sont, pour notre époque, celles d'un enfant de 8 ans. *M.S.D. :* lysé sauf trois fragments de radius cubitus devait être parallèle à l'axe du corps. *M.S.G. :* entier sauf quelques phalangettes lysées. Humérus parallèle à l'axe du corps. Radius-cubitus en pronation et flexion, mains contre le fémur gauche. *M.I. :* convergents vers les genoux, tibia et péroné presqu'entièrement lysés, pieds complètement lysés. Le bracelet droit, qui, à l'origine, entourait l'avant-bras disparu, repose à plat sur le sol. Le bracelet gauche, au poignet, est engagé dans l'avant-bras. 2 poteries sont à la tête, dans l'une d'elles se trouve une troisième petite poterie.

18. - Ha : entre 285 et 302 ; Hc : 247 ; Hd : 32 ; Da : 193 ; Dc : 251 ; Hd : entre 7 et 11 ; Da : 75 ; Db : 73 ; Dc : 76,5 ; Dd : 21,5 ; De : 22.

19. Ha : entre 109 et 115 ; Hb : entre 111,5 et 118 ; Hc : entre 85 et 90 Dd : 78 ; De : 102 ; Ep. col : 4 ; Ep. Fond : 7.

20. - Ha : 210 ; Hc : 170 ; Hd : 22 ; Da : de 128 à 132 ; Dc : 139 ; Dd : 64 ; De : 77 ; Ep. col : 4 ; Ep. pied : 10.

21. - Plus grand diamètre extérieur du torque : 194 ; plus petit diamètre extérieur du torque : 188 ; Epaisseur de la tige dans un mètre extérieur du corque : 188 ; Epaisseur de la tige dans un creux : 005 ; Epaisseur de la tige dans un ventre : 007 ; Epaisseur de la tranche : 003 ; Hauteur du cabochon : 011 - Largeur à la base du cabochon : 012 ; Largeur au sommet du cabochon : 009,5 ; Poids : 148 grs.

22. - Diamétre extérieur : 49 mm ; Epaisseur : 3 mm ; Poids de chaque : 8 grs.

23. - Diamétre extérieur : 44 mm ; Epaisseur : 9 mm ; Poids : 20 grs.

24. - Individu de sexe masculin. Orientation : 310° ; Taille in situ : 1,57 m. Le squelette repose dans la fosse en decubitus dorsal. La tête est posée sur l'occipital ; la face tournée vers le haut, légèrement basculée à droite, la bouche largement ouverte. Déviation de la colonne vertébrale du type scoliotique au niveau de D8 vraisemblablement post-mortem. Epaule droite plus relevée que la gauche. *M.S.D. :* le long du corps et parallèle à l'axe du squelette. Le poignet est engagé sous le fémur au niveau du grand trochanter. Mais en pronation sous le petit trochanter. *M.S.G. :* rectiligne, la main en pronation au niveau du grand trochanter. *M.I. :* Fémurs parallèles à l'axe du corps. Les jambes convergent vers le bas ; les pieds sont

lysés : rotule, tibia, péroné droits en rotation externe. Une poterie carénée est posée à droite et légèrement au-dessus du niveau de la tête. Un petit vase sans pied sur le côté gauche au niveau de l'occiput. Une offrande animale est déposée à 50 cm de la tête. Une autre offrande près de la tête. On note la présence de charbon de bois sous le petit vase sans pied.

25. - Ha : 140 ; Hb : 85 ; Hc : 70 ; Hd : 5 ; Da : 129 ; Db ; 133 ; Dc : 150 ; Dd : 62 ; De : 65 ; Ep. col : 4 ; Ep. fond : 6.

26. - Ha : 96 ; Hb : 88 ; Hc : 85 ; Hd : 8 ; Da : 124 ; Dc : 134 ; De : 70.

27. - Individu de sexe masculin : Orientation : 330° ; taille in situ : 1,70 m. Le squelette repose en decubitus dorsal. La tête est tournée à droite. Le crâne est déformé. Vertèbres cervicales en rotation à gauche. *M.S. : en rectitude* le long du corps et parallèles à l'axe du squelette, les mains en pronation. *M.I. :* en rectitude, parallèles à l'axe du squelette. Pieds en rotation externe.

28. - Orientation : 320°. Il s'agit d'un individu de sexe féminin, d'une taille de : 1,50 m. Le squelette repose dans la fosse en decubitus dorsal. La tête est posée sur l'occipital ; elle a basculé légèrement à gauche. *M.S. :* en rectitude, parallèles à l'axe du squelette, mains en pronation. Chaque avant-bras porte un bracelet. L'épaule droite est plus élevée que l'épaule gauche ; bascule du bassin à gauche. La colonne vertébrale est en position scoliotique, à déviation latérale à droite. *M.I. :* en rectitude normale. La bascule du bassin donne à l'ensemble du squelette une angulation à sommet situé à la droite du bassin.

29. - Ha : entre 199 et 205 ; Da : entre 180 et 192 ; De : 153 ; Epaisseur du corps : 7 ; Epaisseur du fond : 9.

30. - Description du décor : de bas en faut : 1°) 3 incisions presque parallèles se développent depuis 32 mm de la base et 46 mm (hauteurs moyennes). 2°) Registre de 3 incisions presque parallèles qui ceinture la poterie entre 72 et 83 mm de la base. 3°) Registre de 4 incisions presque parallèles qui se développent depuis 120 mm jusqu'à 133 mm de la base. Largeur moyenne du sillon : 2 mm. *Mensurations :* Ha : 166 ; Da : 165 ; De : 145 ; Ep. corps : 5 ; Ep. fond : 6.

31. - Ha : 105 ; Hc : 105 ; Hd : 13 ; Da : 76 ; Dd : 24 ; Dc : 36 ; Ep. du corps : 3 ; Ep. du fond : 3.

32. - Diamètre extérieur variant entre 207 et 212 ; Epaisseur de la tige : 9 ; Epaisseur des rainures : 1,5 ; Hauteur du cabochon : 7 ; Poids : 321 grs ; Largeur à la base du cabochon : 9 ; Largeur au sommet du cabochon : 5.5.

33. - Diamètre extérieur : 70 à 72 mm ; Epaisseur : 6,5 ; Poids : 45 g.

34. - Diamètre : 30 mm ; Epaisseur : 3 mm. ; Poids : 5 grs.

35. - Longueur entre 20 et 22 mm ; Diamètre du tube : 3 mm ; Poids des 3 tubes : 2 grs ensemble.

36. - Diamètre extérieur : 34 mm ; Diamètre intérieur : 25 mm ; Epaisseur : 10,8 mm. Section plano-convexes ; Perforation non centrée.

37. - Diamètre extérieur : 36 mm ; Diamètre intérieur : 29 mm ; Epaisseur de l'anneau : 5 mm de moyenne ; Longueur de l'ardillon : 38 mm ; Epaisseur de l'ardillon : 6 mm.

38. - Orientation : 310° ; Taille in situ : 1,14 m. Les os du pied étant lysés, nous avons mesuré la taille pubis-vertex multipliée par deux. Individu jeune, du sexe féminin. Squelette en decubitus dorsal, en mauvais état de conservation. Tête écrasée sur l'occiput, face légèrement tournée à droite. Les *M.S.* sont en rectitude parfaite le long du corps en prono-supination. Les poignets et les mains sont lysés. Les *M.I.* en rectitude convergents vers les pieds qui sont lysés sauf 3 métatarsiens du pied gauche.

39. - Ha : 230 ; Hb : 157 ; Hc : 129 ; Hd : 18 ; Da : 192 ; Db : 161 ; Dc : 192 ; Dd : 69 ; De : 80 ; Ep. Ha : 5 ; Ep. Pied : 6

40. - Ha : 39 ; Hb : 32 à 36 ; Hc : 15 à 19 ; Da : 180 ; Db : 180 ; Dc : 185 ; Ep. sol : 3 à 4.

41. - Ha : 130 ; Hb : 123 ; Hc : 100 ; Hd : 18 ; Da : 169 ; Db : 166 ; Dc : 185 ; Dd : 73 ; De : 90 ; Ep. col et fond : 5.

43. - Diamètre variant entre 45 et 56 mm ; Epaisseur de la tige : 3 mm ; Poids : 7 grs.

44. - ROZOY Jean-Georges : *« Les tombes sans crânes à la Tène I au MONT-TROTE,* dans *B.S.P.F.,* LXII, 1965, N° 1 (1966).

45. - Diamètre extérieur entre 130 et 143. Diamètre de la tige : 4. Diamètre des extrémités renflées : 6,4 mm. Poids : 47 grs.

46. - Individu de sexe féminin. Orientation du squelette : 280°. Taille in-situ : 1,55 m. Le squelette repose en decubitus dorsal dans la tombe. Le crâne est complètement éclaté, le temporal et le pariétal droit sont enfoncés, la face est légèrement tournée vres l'épaule droite. Les maxillaires inférieures sont désarticulés. *M.S. : en rectitude,* collés au corps. La main droite en pronation, la main gauche es en prono-supination. Un bracelet fin et élégant entoure chaque poignet. La colonne vertébrale est en position normale. *M.I. :* sont allongés en position normale. Les deux pieds sont en position latérale à droite et en demi-extension.

47. - Orientation : 290°. Profondeur : 70 cm. Taille : 1,54 cm. Mesure prise du vertex au pubis multipliée par deux. La tête est éclatée par le poids des terres ; elle a basculé à gauche et repose sur le pariétal gauche. Un collier torsadé entoure le cou, il est tangent à l'omoplate droite. Un anneau de bronze est en contact avec l'occipital, à cet anneau de bronze est collé un anneau de fer. *M.S.D. :* en rectitude le long du corps, l'avant-bras fléchi vers l'axe du corps en prono-supination ; un bracelet cassé entoure le poignet. La main repose sur le bassin, les phalanges sont au niveau du pubis. *M.S.G. :* en rectitude parfaite parallèle à l'axe du corps ; avant-bras en rectitude, main en pronation à gauche de l'os iliaque. Un bracelet creux entoure le 1/3 inférieur de l'avant-bras gauche. Le bassin a basculé à gauche. *M.I. :* ont complètement disparu lors du creusement de la séculture 013.

48. - Orientation : 300° ; Taille : 1,70 cm ; Profondeur : crâne, 60 cm ; bassin, 68 cm ; pieds, 75 cm. Etat général des os : bien conservés. Crâne posé parallèlement et verticalement à l'axe du corps, très légèrement incliné sur le côté gauche. Dentition en bon état ; manquent prémolaire et molaires du maxillaire supérieur droit. Rachis lombaire accusant une scoliose à convexité droite. Les vertèbres lombaires présentent des ossifications du type « Bec de perroquet ». *M.S.D. :* en pronation complète. *M.SG. :* en pronation. Absence du 1/3 inférieur du cubitus ainsi que d'une bonne partie de la main. Manubrium sternal paraissant basculé sur le rachis à droite. Bassin large en mauvais état de conservation. *M.I. :* Fémurs non luxés, diamètre important de la diaphyse. Les pieds sont en extension.

49. - Orientation : 310°. Taille in situ : 149 cm. Le squelette repose dans le fond de la tombe en decubitus dorsal. Il est en bon état. La tête est posée sur l'occiput, la face tournée vers le haut à la perpendiculaire. *M.S. :* en rectitude, parallèles à l'axe du corps. Avant-bras en pronation, main droite sur le col du fémur droit. Main gauche en flexion interne sur le col du fémur gauche. Un bracelet entoure l'avant-bras gauche dans son 1/3 supérieur. Une bague entoure le majeur de la main gauche. *M.I. :* en position normale. Fémurs convergents ; tibias péronés parallèles. Pieds dressés contre la paroi de la fosse. Rotules en place.

50. - Orientation : 320° ; Taille : 170 cm. Le squelette repose en decubitus dorsal. Tête éclatée tournée à droite complètement. *M.S.D. :* en rectitude, le long du corps. Offrande animale 017.06 importante à droite de l'avant-bras droit. Avant-bras gauche en supination. Main lysée. *M.S.G. :* humérus disparu, lysé. Avant-bras en flexion vers le bassin, Main lysée. Rachis lysé. *M.I.D. :* en rectitude parfaite. *M.I.G. :* l'humérus converge vers le genou droit. Les tibias et péronés droit et gauche sont parallèles, les pieds sont lysés.

51. - Orientation : 300°. Taille in situ : 178 cm. La morphologie générale du squelette contraste avec la morphologie habituelle des squelettes de BUCY-LE-LONG. Nous souhaiterions qu'un anthropologue puisse étudier la population de BUCY-LE-LONG. Ce squelette nous suggère être celui d'un intrus. Le corps est déposé dans la tombe en decubitus dorsal, parfait. La tête est posée verticalement, légèrement inclinée à droite. Le crâne robuste possède des arcades sourcilières proéminentes, des pommettes carrées, un menton haut et carré. Le rachis est rectiligne. Les épaules sont relevées. Le manubrium sternal est bien conservé, ainsi que le corps du sternum qui a glissé sur le côté gauche du rachis dorsal. Le bassin est bien conservé ainsi que le sacrum. *M.S.D. :* humérus parallèle à l'axe du corps. Avant-bras en flexion à gauche. Main en pronation sur le pubis, doigts serrés. *M.S.G. :* le long du corps, avant-bras légèrement fléchi à droite. Main en pronation. *M.I. :* fémurs convergents. Rotules en place. Jambes croisées dans le 1/4 inférieur. Pieds en extension.

52. - Ha : entre 310 et 324 ; Hb : 223 ; Hc : entre 162 et 178 ;

Bd : 25 ; Da : 222 ; Db : 174 ; Dc : 280 ; Dd : 110 ; De : 124 ; Ep. moyenne : 10.

53 - Ha : de 78 à 97 ; Hb : entre 53 et 63 ; Hc : entre 42 et 52 ; Hd : entre 6 et 9 ; Da : 82 ; Db : 69 ; Dc : 87 ; De : 25 Ep. col : 4 ; Ep. fond : 8.

54. - Orientation : axe vertex-pubis : 310. Axe pubis-calcaneum : 330. Individu de sexe féminin. Taille in situ : 148 cm. Le squelet e repose en decubitus dorsal. La tête est éclatée par le tassement des terres. La face est tournée à gauche ; la mâchoire est éclatée ; le men on remonte vers le somme du crâne. Un *torque torsadé* à tampons terminaux tournés à droite repose dans le crâne éclaté au-dessus du maxillaire inférieur. *M. S. D. :* en rectitude parallèle à l'axe du rachis ; main en pronation. Un bracelet entoure l'avant-bras en son milieu. *M.S.G. :* en rectitude parallèle à l'axe du rachis ; main en prono-supination parfaite contre le grand trochan er du fémur gauche. Bracelet au milieu de l'avant-bras. Le bassin est en position normale. *M.I. :* Ils sont fl.échis à 20° vers la droite par rapport à l'axe du rachis. Ils sont en rectitude ; les deux jambes convergent au talon ; les pieds sont à plat.

55. - Ha : 230 ; Hb: 150 ; Da : 240 ; Dc : 275 ; De : 105 ; Epaisseur moyenne : 8.

56. - Ha : 50 ; Hc : 20 ; Da : 220 ; Dc : 230 ; Epaisseur moyenne : 7.

57. - Ha : 103 ; Hb : 90 ; Hc: 75 ; Da : 180 ; Dc : 196 ; De : 88.

58. - Ha : 54 ; Hc : 29 ; Da : 175 ; De : 72

59. - Ha : 35 ; Da : 176 ; De : 76 ; Epaisseur moyenne : 5.

60. - Diamètre extérieur du torque : 172 ; diamètre intérieur du torque : 159 ; Epaisseur de la tige dans un creux : 4 ; Epaisseur de la tige au ventre : 9 ; Epaisseur de la tranche du fil : 3 ; Diamètre du disque terminal : 14 ; Longueur du tampon : 11 ; Poids : 125 grs.

61. - Diamètre : 66 sur 55. Epaisseur de la tige, convexe à l'extérieur, rectiligne à l'intérieur, tige à section plano-convexe : 3 mm de grand axe sur 1 mm de petit axe. Hauteur des tampons : 4 mm évidés au milieu : 2,5 mm. Poids : 8,5 grs.

62. - Diamètre : 28 mm. Epaisseur de la tige : 3 mm. Poids : 4 grs.

63. - Longueur : 20 à 22 mm. Epaisseur du tube : 3 mm. Poids des 3 tubes ensemble : 2 grs.

64. - LOBJOIS Gilbert : *La nécropole gauloise de PERNANT*, dans *Celticum*, XVIII, RENNES, 1969.

65. - BRETZ-MAHLER Denise : *La civilisation de La Tène I en CHAMPAGNE*, XXIIIme supplément à « *Gallia* » *(1971).*